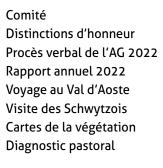
Rapport D'activités













Fiscalité agricole - remise d'exploitation - création SA/Sàrl

Olivier Rochat Chemin du Jura 6 1272 Genolier 079.761.58.67 www.orconseils.ch or@orconseils.ch



Améliorations structurelles, planification et expertise en zone d'estivage

 $Montanum\,{}_{Sarl}$

Av. des Alpes 17B - 1450 Sainte-Croix

www.montanum.ch



Rapport d'activités 2023

Secrétariat

SVEA Grand Rue 13 1188 Saint-George

svea@montanum.ch

Photos de couverture Le Mont Bally Le Gros Jable



PUBLIC CIBLE

• Personnes désirant reprendre un alpage, gérer un train de montagne (amodiataire), travailler sur un alpage

DÉROULEMENT

2 semaines de cours et 3 mois de stages pratiques sur différents alpages (vaches laitières avec fabrication)

COÛT

CHF 800.-

CONTENU

- Gestion administrative des estivages
- Flore des estivages, production fourragère en zone d'estivage, gestion de la pâture, gestion de la fumure, biodiversité
- Gestion d'un troupeau de ruminants, travaux sur les animaux, détection des maladies et blessures, traite, fécondité, hygiène
- Transformation du lait en divers produits
- Commercialisation des produits et prestations de l'alpage
- Gestion et entretien des infrastructures





PLUS D'INFORMATIONS OU INSCRIPTION

Agrilogie Grange-Verney, Moudon 021 557 98 98 – thierry.gallandat@vd.ch

Comité

Président Mottier Pierre François, amodiataire, 1660 Les Moulins

Vice-président Ludi Toni, amodiataire, 1660 Château-d'Œx Secrétaire-caissier Mosimann Eric, ing. agronome, 1188 St-George

Cons. Technique Wettstein Jean-Bruno, ing. agronome, 1450 Ste-Croix

Membres Mayor Marlyse, amodiataire, 1428 Provence

Delessert Michaël, amodiataire, 1073 Mollie-Margot

Ginier Eric, amodiataire, 1863 Le Sépey Meylan Didier, amodiataire, 1347 Le Solliat Penel Norbert, amodiataire, 1147 Montricher Pradervand Hugo, amodiataire, 1271 Givrins

Cosandey Edouard, amodiataire, 1846 Chessel

Distinctions d'honneur

En leur décernant le diplôme de la Société suisse d'économie alpestre, nous avons le plaisir de saluer les personnes suivantes dévouées à la cause de l'économie alpestre :

Freiholz-Gerbex Pierre, Sainte-Croix, 58 ans d'activités à l'alpage

Tauxe Marc, Corbeyrier, 50 ans d'activités à l'alpage

Delay Patrick, Provence, 40 ans d'activités à l'alpage

Dubois Christian, Saint-Oyens, 20 ans d'activités à l'alpage



Etienne Berney SA

Menuiserie - Escaliers Charpente - Ferblanterie - Couverture

Route de France 90 - 1348 Le Brassus Tél. 021 845 58 39 info@etienneberney.ch - www.etienneberney.ch



RESTAURANT - MUSÉE

Route du Village 4 - 1854 Leysin Tél. 024 494 22 05 - froma@bluewin.ch

lafromagerie.ch





Patricia et Michel Guibert

Etoy

www.joliclos.ch

La Pépite Chasselas d'Etoy

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale de la société vaudoise d'économie alpestre

15 mars 2023 à la Salle communale de Mézières

Le président, Pierre-François Mottier, ouvre l'assemblée de 130 membres présents, groupements, syndicats et collectivités ayant le droit de vote, ainsi que les représentants de la presse et les invités.

La majorité absolue est de 66 voix. Josette Monachon et Sophie Croisier sont nommées scrutatrices. L'assemblée accepte à l'unanimité l'ordre du jour.

Ordre du jour

- Ouverture de l'assemblée, salutations et bienvenue
- 2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2022
- 3. Mot du président
- 4. Rapport d'activités 2022
- 5. Rapport du caissier
- 6. Rapport de la commission de gestion
- 7. Approbation des comptes, nomination de la commission de gestion
- 8. Démissions et admissions des membres
- 9. Remise des distinctions d'honneur
- 10. Programme d'activités 2023
- 11. Propositions individuelles et divers

1. Ouverture de l'assemblée, salutation et bienvenue

Le président salue les différents invités, en particulier Frédéric Brand, directeur, et Samuel Monachon (DGAV), et les sept membres d'honneur, ainsi que tous les fidèles membres de la SVEA présents. Près de trente invités se sont excusés, notamment Mme Valérie Dittli (Conseillère d'Etat DEIS), Pascal Dessauges, Pascal Hottinger, André Berruex et Daniel Hauser.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2022

Figurant en page 5 du rapport d'activités 2022, le procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mars 2022 est accepté à l'unanimité, sauf une abstention, avec remerciements à son auteur.

3. Mot du président

Le rapport de la présidence figure en page 9 du rapport d'activités 2022.

Le président présente et remercie les onze membres du comité qui se compose de neuf amodiataires (26 alpages) et de deux ingénieurs agronomes. Le groupe est doté d'une bonne expérience de terrain et de connaissances élargies des alpages vaudois. Réuni à maintes reprises en 2022, il a pris à cœur de repositionner la SVEA dans le contexte vaudois. Les estivages du canton occupent la 3ème place en Suisse pour leur surface. La défense professionnelle est bien développée. mais elle nécessite une bonne collaboration entre les instances du canton. Les défis liés aux changements climatiques et aux grands prédateurs renforcent le besoin de soutien de la part des exploitants. Le partenariat mis en place avec la DGAV contribue au solutionnement des problèmes rencontrés dans la pratique. A cet effet, il est de plus en plus nécessaire d'encourager les jeunes acteurs de notre économie alpestre.

Pour conclure, le président remercie le secrétaire et Jean-Bruno Wettstein « notre disque dur » à qui il donne la parole après avoir cité ...

« Dans le mot paysan il y a le mot pays et un pays sans paysan n'est pas un pays »

4. Rapport d'activités 2022

Jean-Bruno Wettstein présentes les activités de la société en 2022 selon les quatre sujets suivants:



GENIE CIVIL TERRASSEMENT

1275 CHESEREX 079 725 50 68

1) Diagnostic pastoral

L'objectif est d'identifier les alpages vulnérables à la sécheresse en prenant en compte notamment :

la vulnérabilité fourragère et la vulnérabilité de l'approvisionnement en eau. Le rapport 2022 sera remis à la DGAV le 31 mars 2023. 29 alpages ont été visités par le groupe de travail composé de collaboratrices et collaborateurs de la SVEA, Proconseil, Mandaterre et Montanum. Un diagnostic de vulnérabilité à la sécheresse a été élaboré avec divers indicateurs de surface, de charge ou de volumes de fourrages et d'eau. L'année 2022 montre notamment que dans ces calculs, le débit des sources et la pluviométrie sont souvent surestimés. Il en ressort l'importance des volumes de stockage et des mesures d'économie de l'eau consommée, par exemple son recyclage.

2) Salon des alpages

En lien avec le point précédent, la SVEA a eu le plaisir d'être associée au succès de la 11^{ème} édition du Salon aux Diablerets, les 15 et 16 octobre 2022. Un exposé a été présenté et un stand a été tenu sur le thème su Salon:

« Conséquences du changement climatique sur l'approvisionnement et la gestion de l'eau sur les alpages ».

3) Le cours itinérant

Le voyage au Val d'Aoste, du 3 au 5 août 2022, a permis de resserrer les liens entre deux régions d'estivage confrontées aux mêmes défis et souligne l'importance des échanges entre régions et cantons de l'Arc alpin.

4) Le point sur le loup

La SVEA fait front commun avec les autres organisations. Le Canton a créé deux groupe de travail permanents (arrêté du 25 mai 2022):

- Groupe stratégique loup : DJES et DFA
- Groupe technique mesures de protection des troupeaux : divers milieux praticiens.
- Le comité de la SVEA a trois représentants dans le groupe technique.

Les interventions de MM Olivier Badan, Jean-Luc Duvoisin et Jean-Luc Humbert permettent de relever les solutions pratiques et sans intervention de l'Etat qui pourraient être mises en œuvre à court terme face à l'urgence d'améliorer le stockage de l'eau dans les alpages.

5. Rapport du caissier

Le secrétaire-caissier donne lecture et commente les comptes de la SVEA pour l'exercice 2022 qui se soldent par une perte de CHF 372.84 après une dissolution de réserve de CHF 10'000. Des explications sont données concernant certaines charges liées à la réorganisation de la société.

6. Rapport de la commission de gestion

La commission de vérification des comptes formée de Marc Tauxe et Romain Bartolini, ainsi que Sophie Croisier, suppléante, s'est réunie le 26 janvier 2022 au domicile du secrétaire-caissier en présence du président et du caissier. Le rapport de la commission, qui relève l'exactitude des comptes, est lu par Marc Tauxe.

7. Approbation des comptes et nomination de la commission de gestion

Le rapport du caissier ainsi que celui de la commission de vérification des comptes sont mis en discussion. M Olivier Badan demande comment solutionner la diminution des réserves qui ne peut pas indéfiniment couvrir le déficit financier. Jean-Luc Humbert, qui en connaît l'origine, explique la raison des fonds de réserve destinés à faire front aux situations de crise. Les comptes 2022 et le rapport de la commission de gestin sont approuvés à l'unanimité. La commission des comptes 2023 sera formée de Romain Bartolini, rapporteur, Sophie Croisier, membre et Alain Cornamusaz, suppléant.

8. Démissions et admissions des membres

Cinq nouveaux membres ont rejoint notre société: Cachemaille Christian de Baulmes, Combremont Denis de L'Etivaz, Fiaux Kim de L'Auberson Mange, Daniel du Pont, ainsi que l'Association AROHA à Moudon.

Soyez toutes et tous les bienvenus dans notre société. Malheureusement, nous devons dénombrer plusieurs décès parmi nos membres en 2022. Une minute de recueillement est respectée par l'assemblée. De plus, 23 démissions ont été enregistrées, soit pour des raisons personnelles, d'adresse inconnue ou de non paiement des cotisations.

Georges-André SCHNEITER

CHARPENTE MENUISERIE COUVERTURE

2406 Le Brouillet



Tél. 032 935 12 48 Natel 079 606 54 15







Nous tenons nos promesses





9. Remise des distinctions d'honneur

La SVEA a le privilège de récompenser Roger Monachon de Blonay pour 56 ans d'activités à l'alpage et de fidélité à la cause de l'économie alpestre. Un diplôme offert par la SSEA lui est remis par Marlyse Mayor, membre du comité SVEA. Par applaudissement, l'assemblée félicite M Monachon.

10. Programme d'activités 2023

Les membres seront informés des activités 2023 par un prochain courrier de la SVEA. La présentation de Jean-Bruno Wettstein est structurée selon les quatre sujets suivants:

5) Séminaire SCAF – SVEA.

Avec un appui de la DGAV, la SVEA participe à l'organisation du séminaire de la Société vaudoise des améliorations foncières SCAF le 28 avril 2023 à Tolochenaz sur le thème « Financement de projets AF et feuille de route de mon alpage ».

6) Projets soutenus par la DGAV.

La DGAV encourage la SVEA à développer l'expérimentation et l'innovation dans les alpages. Il est prévu de mettre en place un réseau d'alpages sentinelles visant à mieux mesurer l'impact des changements climatiques. La végétation et la biodiversité des alpages sont également des thèmes où l'expertise de la SVEA est requise.

7) Le cours itinérant.

Les contacts sont pris pour organiser le voyage en Suisse centrale dans les montagnes des demi-cantons d'Obwald et de Nidwald, les 16, 17 et 18 août 2023.

8) Activités diverses.

La SVEA participe en 2023 aux groupes de travail Gest'alpe et au Groupe technique Loup. Une stratégie pour augmenter le nombre d'adhérents devra être définie avec des activités correspondant aux besoins de la pratique, la création d'un site internet et de matériel promotionnel.

11. Propositions individuelles et divers

Le président remercie les intervenants et invite les participants de l'assemblée à prendre la parole. Olivier Badan est inquiet face aux dégâts subis par les amodiataires de la part de certains touristes malveillants. Il demande le soutien de la SVEA pour mettre en place des mesures de prévention.

Une question de André Grin porte sur une protection des alpages contre le risques de nuisance des vélos électriques et des camping cars.

Eric Erb, représentant l'ARRPG, déplore le manque de réactivité des autorités pour faire face à l'immense problème que soulève le retour du loup. Il encourage l'assemblée à interpeler les députés.

Patrick Berktold, municipal à l'Abbaye, souligne l'importance de l'effet psychologique des attaques de loups. Une enquête a été organisée sur les territoires de quatre communes du Jura vaudois.

Pierre-François Mottier, président, reprend la parole et, comme député, confirme la participation du Grand Conseil au traitement du dossier loup. Les deux chefs des départements concernés communiquent et prennent ces questions au sérieux.

Frédéric Brand, directeur DGAV et membre du groupe stratégique loup, résume l'option envisagée actuellement de définir deux zones d'exclusion et de cohabitation. Une révision de la loi sur la chasse est prévue en 2024.

Guillaume Poncet déplore l'absence de représentants de la DGE dans l'assemblée. Les bergers et les exploitants font actuellement face à de sérieux obstacles avec les changements climatiques et les problèmes liés à la faune (cerfs, sangliers et loups). Il évoque notamment la lenteur des procédures de compensation des dégâts.

La parole n'étant plus demandée, le président réitère ses remerciements et clôt l'assemblée à 11h40

Le président Pierre-François Mottier **Le secrétaire** Eric Mosimann



Thème NOUVELLES TECHNOLOGIES SUR LES ALPAGES

Ouverture vendredi 11 octobre à 19h Concert champêtre (CHF 20.-) avec les BerGex et les Grängjerbüebe

Programme (entrée libre)

- Artisanat et terroir
- Restauration
- Démonstrations
- Animations

Hôte d'honneur La vallée d'Abondance





Rapport de votre Président

Mesdames et Messieurs les Membres de notre économie alpestre, c'est avec plaisir que je vous fais part de mon deuxième rapport à la tête de notre association.

L'année 2023 a commencé par une assemblée avec la SSEA et des décisions sur la politique des cotisations. Le comité du mois de mars a permis l'organisation de notre assemblée générale à Mézières, une occasion de se rencontrer et de partager ensemble sur les questionnements et les attentes que nous avons sur la conduite de nos alpages.

Votre comité a également pris la décision de se joindre à la société des améliorations foncières pour l'organisation de deux séminaires qui ont eu lieu à Morges et aux Mosses. Les sujets étaient principalement axés sur les problèmes liés à l'alimentation en eau, ainsi qu'aux problèmes de végétation qui avec les changements climatiques deviennent de plus en plus compliqués.

Notre sortie du mois d'août, en Suisse centrale cette fois-ci, reste toujours un moment convivial auquel je vous invite à participer dès que votre emploi du temps vous le permettra.

Notre collaboration avec la DGAV à ce jour se trouve renforcée et plusieurs mandats nous ont été attribués. Ces projets mettent en avant les connaissances et le savoirfaire de nos membres qui de par leurs expériences, sont des soutiens précieux et incontournables de notre économie alpestre. Nous remercions vivement la direction de la DGAV pour le financement et la confiance accordés à notre société.

Pour donner suite à la demande de certains de nos membres, votre comité a décidé de remettre en place les visites d'alpage pour la saison 2023. Le choix s'est porté sur les alpages des membres du comité et les alpages du nouveau réseau sentinelle. Nous espérons que vous éprouverez du plaisir à

les découvrir dans notre rapport d'activités. L'année 2023 peut être considérée comme une année « correcte », spécialement dans les Préalpes et les Alpes qui ont vécu un été que l'on peut qualifier de bon avec des précipitations suffisantes et des récoltes de fourrage conformes. Cependant, il ne faut pas occulter les problèmes rencontrés dans le Jura avec une croissance des herbages de plus en plus compliquée à gérer. En effet, la région fait face à un pic trop rapide au printemps, un manque dû à la sécheresse de la mi-juin à la mi-août, puis des conditions plus acceptables jusqu'à tard en fin de saison. Cet état de fait demandera une remise en auestion du système des PN aui a atteint ses limites.

Notre société a également été active sur les problèmes des grands prédateurs et des sangliers. Le comité s'est investi et a participé à plusieurs séances avec les instances de la chasse et de la protection de la nature. En revanche, la bataille n'est de loin pas terminée et le chemin est encore long.

Je terminerai ces quelques propos en vous remerciant toutes et tous pour l'énergie et le temps que vous consacrez à notre association. Je remercie également les membres de mon comité, avec un merci particulier à Eric Mosimann, notre secrétaire, et à Jean-Bruno Wettstein, notre ingénieur qui connaît le canton comme sa poche et aura apporté durant toutes ces années au comité, une expertise et un savoir que nous ne pouvons que saluer et féliciter! Je n'ai qu'un seul regret, celui de n'avoir pas travaillé plus longtemps avec toi. Merci Jean-Bruno!

Je vous souhaite à toutes et tous une belle saison d'alpage 2024, ainsi que plein de succès à vous et à vos familles!

> Votre président, Pierre-François Mottier

Voyage SVEA du 16 au 18 août 2023

La Société vaudoise d'économie alpestre en Suisse centrale

Après l'Italie et le Val d'Aoste en 2022, retour en Suisse pour notre course annuelle avec les cantons de Nidwald et d'Obwald à découvrir. Comme c'est le cas depuis plusieurs années, la logistique a été confiée à l'AVJ Transports et voyage, société qui non seulement assure les transports mais organise également les réservations pour le logement et les repas. Deux déplacements sur place ont été nécessaires pour s'assurer du bon déroulement du programme prévu.

Sur place nous avons pu bénéficier de la précieuse collaboration de Monsieur Daniel Blättler, directeur des chambres d'agriculture de Nidwald, Obwald et Uri, notamment pour organiser une visite d'alpage tenant compte des difficultés d'accès pour les cars dans une région au relief tourmenté et une visite d'une centrale de chauffe le dernier jour. Un chaleureux merci à toutes ces personnes grâce auxquelles cette course a pu avoir lieu.

Après les traditionnelles prises en charge des 124 participants(-tes) selon des itinéraires et des horaires bien rôdés, nous embarquons à Lucerne pour rejoindre Nidwald par une voie lacustre magnifique. Premier repas de midi à Beckenried, toujours au bord du lac des



L'Abbaye d'Engelberg

Quatre-Cantons, puis départ pour Engelberg (Obwald) où nous sommes reçu à l'Abbaye d'Engelberg pour une visite guidée. Fondée en 1120, reconstruite en 1729 après un incendie, l'abbaye bénédictine d'Engelberg possède encore quelques alpages, mais n'a évidemment plus les pouvoirs qu'elle détenait avant l'arrivée des troupes révolutionnaires françaises en 1798. Elle abrite encore un gymnase réputé géré par une fondation. Après une présentation de l'histoire de l'Abbaye par un moine bénédictin, nous avons la chance de pouvoir assister à un concert sur le plus grand orgue de Suisse donné par l'organiste attitré, Alessandro Valoriani.

Avant le concert, un Lyoba très émouvant a retenti dans l'église grâce au talent de Jean-Pierre Dupertuis. Après cette visite, nous déposons nos bagages à l'Hôtel Bellevue, au centre d'Engelberg, avant de bénéficier d'une soirée libre.



Le Tannensee à 1975 m

Le deuxième jour a été consacré à la visite de l'alpage de Tannen (commune de Kerns). Les cars nous ont déposés au premier échelon, le Stöckalp, puis un téléphérique nous a conduit jusqu'à Melchsee-Frutt, à 1900 m d'altitude. De là il était possible de se rendre à la buvette de l'alpage où nous étions attendus soit à pied, soit grâce à un moyen de transport mis à disposition par la corporation. D'ores et déjà les organisateurs s'excusent d'avoir sousestimé le temps de marche annoncé et en tiendront compte pour la prochaine course.

La buvette de Tannen nous avons pu déguster les macaronis de chalet, une spécialité de la région qui n'a rien à voir avec la nôtre. Après le repas, le président de la corporation de Kerns et également président de la société d'alpage du même nom ainsi que le gérant de cette dernière nous ont présenté la structure et le fonctionnement de ces deux entités très anciennes et aux activités multiples. Historiquement la corporation et la société d'alpage étaient deux entités séparées, mais les synergies existantes les ont conduits à se réunir, tout en conservant leurs propriétés respectives.



Présentation à la buvette de Tannen

En effet, l'ensemble de leurs parcelles représente 57 % du territoire de la commune de Kerns, soit 5'282 ha, superficie comprenant 2'218 ha de forêts et 2'337 ha de prairies et alpages, le solde étant considéré comme improductif.

Au niveau du fonctionnement, une assemblée générale chapeaute 7 domaines d'activité, dont les propriétés agricoles et alpestres, les remontées mécaniques, les centrales électriques, les forêts et un centre sportif. Chaque domaine d'activité est considéré comme une entreprise avec également une assemblée générale, une comptabilité et une commission de gestion. Le chiffre d'affaires de la corporation pour l'année 2022 s'est élevé à CHF 17.1 Mio, avec entre autres une charge de CHF 6.0 Mio pour les salaires des 145 employés. La société d'alpage, quant à elle, a annoncé un chiffre d'affaires de CHF 0.9 Mio et un bénéfice de CHF 8'000.-.

Les statuts de la corporation définissent précisément qui sont les ayants droits pouvant prétendre bénéficier de surfaces et/ ou de bâtiments. Dans tous les cas il faut être exploitant agricole officiellement reconnu et non retraité. Parmi les ayants droit, 120 d'entre eux louent des parcelles de SAU, des mayens ou des alpages pour une durée de 12 ans. Après quoi le bien est remis en location et attribué par tirage au sort afin de mettre tout le monde sur pied d'égalité. « Dura lex sed lex », et le tirage au sort donne lieu chaque année à une manifestation haute en couleur suivie par de très nombreux journaux et télévisions.

Revenons pour finir à l'alpage de Tannen, un des 3 alpages du plateau de Melchseefrutt. Le sol et 8 chalets appartiennent à la société d'alpage alors que 29 autres sont en main privées avec un droit de superficie. Ce vaste territoire recouvert d'une végétation typique de l'étage alpin et par endroits maigre et marécageuse, permet d'estiver 600 vaches laitières pendant 90 jours. Le lait est fabriqué dans une seule fromagerie (Sbrinz AOP) ou descendu au Stöckalp pour être également fabriqué. La plupart des agriculteurs montent le soir depuis leur exploitation dans la vallée. traisent entre 10 et 20 vaches et redescendent le matin pour travailler le plus souvent dans un autre domaine que l'agriculture.



Chalet privé sur la parcelle de la société d'aplage





Nous vous fournissons la solution qui convient exactement à votre exploitation. Cela est garanti par nos domaines de compétences:

- Traite & Froid à la ferme
- Équipement de ferme
- Service à la ferme





gea.com

Cette journée ne pouvait pas se terminer sans une soirée familière tant appréciée des participants(-tes). La réception était organisée par nos hôtes des chambres d'agriculture dans une magnifique salle Belle Epoque. Puis, tout le monde a apprécié un excellent repas servi sans attentes inutiles et animé par le trio Echo vom Bärgli, musiciens brillants et authentiques.



Le trio Echo vom Bärgli

Après le dessert, Daniel Blättler nous a présenté les cantons de Nidwald et d'Obwald à travers un diaporama très complet incluant parfois des comparaison avec le canton de Vaud! Par exemple, la surface des deux demicantons s'élève à 767 km² contre 3'212 km² pour Vaud. En ce qui concerne la SAU, 937 exploitations se partagent 13'744 ha, soit une moyenne de 14.0 ha par exploitation. Ce sont par conséquent souvent des petits domaines tournés vers une production fourragère plutôt intensive et la livraison de lait d'industrie. La plupart des familles paysannes ont des revenus annexes. L'économie alpestre gère 15'686 ha permettant l'estivage de 13'270 Pâquiers Normaux (PN): En comparaison, la surface des alpages vaudois se monte à 40'740 ha pour une charge de 36'760 PN. La production laitière et la fabrication de fromages, notamment du Sbrinz AOP, est encore dynamique avec 3.25 Mio de kg de lait transformés à l'alpage et 3.4 Moi de kg livrés. En plus de l'AOP Sbrinz, différents labels existent (Obwaldner Alpchäs et Nidwaldner Alpchäs) avec des marchés très populaires lors des désalpes. Après cette présentation, notre président Pierre-François Mottier n'a pas manqué de saluer nos hôtes et de les remercier chaleureusement de nous avoir accueillis avec tant d'enthousiasme et de disponibilité.

Le troisième jour est synonyme de rentrée au pays, mais une dernière visite le matin s'imposait. Nous avons eu la chance de visiter la centrale de chauffage à bois à distance de Sarnen (Holz-Fernwärme Sarnen AG) et d'être reçu et guidé par sa direction. Pour réaliser la première étape du projet en 2019, une société par actions a été créée. Elle est composée de la corporation Freiteil (majoritaire), de la commune de Sarnen et du canton d'Obwald. Les deux premières chaudières permettent de brûler annuellement 15'700 m³ de bois de démolition et 5'000 m³ de plaquettes de grumes fraîches, la production de chaleur représentant l'équivalent de 1'239'600 l de mazout. Deux nouvelles chaudières sont prévues qui compléteront l'installation pour l'équivalent de 2'770'000 l de mazout. Ces équipements ont déjà nécessité la pose de 4.3 km de conduites, alors que 1.6 km supplémentaires sont en projet. Pour bénéficier de ce chauffage, le consommateur doit s'acquitter d'un versement unique de 15 à 20'000,- et d'une contribution en fonction de la puissance fournie(400.- à 600.-/kW). Par la suite lui seront facturés un abonnement annuel à 90.- et les kWh à 8 centimes.

Une fois la visite terminée et avant de remonter dans les cars, l'AVJ nous a offert un apéro pour marquer la fin de la course et nous remercier de la confiance que nous lui témoignons. Puis retour par le col du Brünig et dernière halte au bord du lac de Thoune après Interlaken qui marquera la fin de la course et le moment de se dire au revoir.

J.-B. Wettstein





Print Copyshop Blonay impression numérique

Photocopies couleur impression numérique A4 / A3+

IMPRIMÉS PUBLICITAIRES

Prospectus - Flyers Catalogues Dépliants publicitaires

DOCUMENTS COMMERCIAUX

En-têtes de lettre Enveloppes Cartes de visite





A votre service depuis 1969

Route de Prélaz 1 1807 Blonay 021 943 26 52

info@mury.ch www.mury.ch



Projet soutenu par le Parc Jura vaudois et la DGAV Mise en place d'un réseau d'alpages pilotes

Suivi de la végétation et des pratiques pastorales face au réchauffement climatique La méthode des « Alpages sentinelles »

En 2023, la DGAV (Direction générale de l'agriculture et des affaires vétérinaires) a confié à la SVEA le mandat de participer à la mise en place d'un réseau d'alpages pilotes dans le canton de Vaud. Le projet vise à compléter et participer au dispositif de mesures initié en 2022 par le Parc naturel régional du Jura vaudois. Le Parc souhaite accompagner l'économie alpestre face aux défis d'avenir, tout en préservant durablement les patrimoines des 270 alpages situés sur son territoire.

Depuis 2007, l'Institut national de recherches pour l'agriculture et l'environnement (INRAE) a développé une méthode pour documenter l'impact du réchauffement et des sécheresses sur la gestion pastorale dans les Alpes françaises. La démarche du projet « Alpages sentinelles » prévoit:

- Un suivi des ressources fourragères (composition botanique et hauteur d'herbe):
- Un suivi des pratiques pastorales (gestion et entretien de l'alpage; approvisionnement en eau);
- Un suivi météorologique.

La méthode de l'INRAE comporte des relevés de terrain réalisés en début et en fin de saison, ainsi que des entretiens avec les amodiataires et les bergers. Des journées d'échanges sont organisées avec les acteurs du territoire directement concernés par la gestion sylvo-pastorale. Les mesures d'adaptation sont discutées et documentées.

Le projet d'alpages pilotes vaudois reprend la méthode de l'INRAE afin de favoriser les comparaisons et les échanges entre les équipes actives sur différents territoires. Les trois premiers sites de mesure ont été mis en place par le Parc Jura vaudois en 2022 entre les Cols de la Givrine et du Mollendruz. En 2023, la SVEA complétait le réseau avec trois alpages supplémentaires situés plus au nord du Jura vaudois. La carte en page 21 indique leur situation.

Les premiers résultats de cette étude de longue haleine rendent compte de la très grande diversité des associations végétales de nos alpages. Les relevés effectués ne permettent pas encore une analyse des évolutions possibles. En revanche, la sécheresse de 2022 a provoqué au printemps suivant une diminution de certaines espèces, comme le trèfle blanc, et une augmentation d'autres plantes, telles les euphorbes. Un tour des parcs de chacun des six alpages est réalisé en fin de saison. À l'aide d'une échelle de notation, la pression de pâture est appréciée visuellement. Les situations de sous- et de surpâture sont discutées avec les bergers et les amodiataires.

Une journée organisée en octobre 2023 par le Parc à l'alpage du Bucley a permis d'échanger les observations des gens du terrain. Des réflexions pour adapter le système de pâture à la pousse de l'herbe ont été esquissées. Les deux premières années du réseau pilote caractérisent bien les conditions extrêmes à venir. La croissance des pâturages a connu un arrêt estival pour l'une et une explosion printanière pour l'autre. Ces à-coups font partie des défis que doivent relever les amodiataires du Canton.

Eric Mosimann



DEPUIS 1961

Gruyère AOP - Vacherin Mont-d'Or AOP - La Raclette des Rottières - Le St-George

Depuis 1961, la famille Mignot transmet sa passion du métier de fromager de père en fils.

Grâce à son savoir-faire, elle perpétue les traditions et propose des produits de grande qualité à sa fidèle clientèle.

Christian Mignot Grand'Rue 7 1188 Saint-George Sylvain Mignot Rte de Saint-Oyens 54 1186 Essertines-sur-Rolle

www.mignot-fromagerie.ch









Atelier Mécanique Combremont G.

Un choix idéal de tronçonneuses pour vous

1660 La Lécherette

Tél: 026 924 71 10 georges.combremont@bluewin.ch

Projet soutenu par la SVEA et l'ADCF

Diagnostic de la vulnérabilité des alpages face à la sécheresse

Depuis 2022, la DGAV (Direction générale de l'agriculture et des affaires vétérinaires) soutient la SVEA pour réaliser le diagnostic de la vulnérabilité des alpages du canton face à la sécheresse. En collaboration avec le groupe de travail Gest'Alpe (Proconseil, Mandaterre et Montanum), une marche à suivre a été définie. Un inventaire des ressources et des besoins a été effectué pour 20 alpages lors d'entretiens avec les exploitant-e-s, les berger-e-s et/ou les propriétaires. Les adaptations pratiques face aux changements climatiques ont été discutées. Une visite de terrain a permis d'évaluer les éventuels problèmes identifiés.

Les données ont ensuite été saisies dans un tableau de calcul. En 2023, ces données ont été complétées et analysées de manière approfondie pour les 6 alpages du réseau sentinelle (voir ci-après), ainsi que 9 alpages des membres du comité SVEA.

Le diagnostic repose sur le calcul de six indicateurs d'état de l'approvisionnement en fourrages et en eau. Les résultats sont classés selon trois niveaux de vulnérabilité : faible, modérée et forte. Cette répartition est basée sur des seuils propres à chaque indicateur fixés de manière empirique.

Les six indicateurs calculés pour évaluer la vulnérabilité des alpages face à la sécheresse en 2022

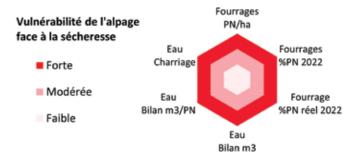
Approvisionnement en fourrages

- Charge usuelle par ha : intensité moyenne de production de la surface en PN/ha
- Couverture effective de la charge usuelle en 2022: en % de la charge usuelle selon BDTA
- Couverture réelle de la charge en 2022 : apports externes pris en compte en % de la charge usuelle

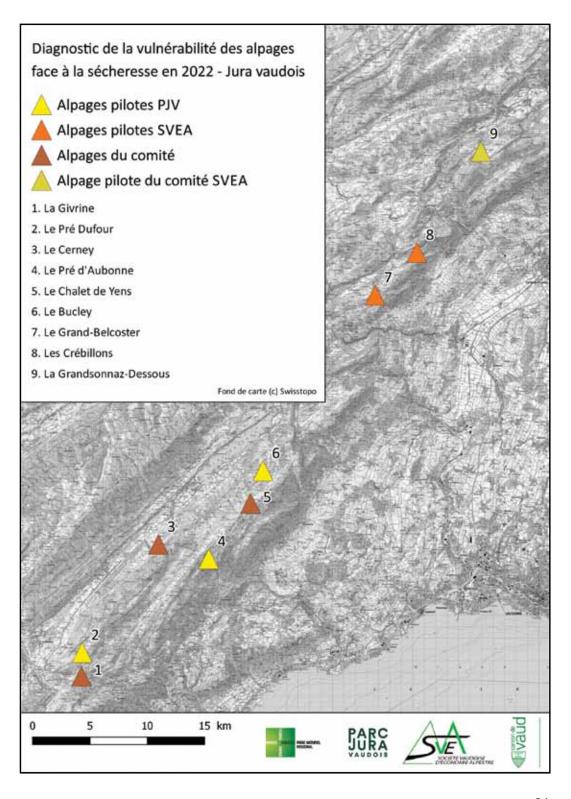
Approvisionnement en eau

- Bilan en eau : couverture moyenne des besoins en m³
- Volume d'eau calculé par PN : intensité moyenne de consommation en m³/PN
- Volume d'eau charrié par PN en 2022 : dépendance des apports externes en m³

Le diagnostic de vulnérabilité d'un alpage selon les six indicateurs est illustré par un diagramme radar. Les résultats sont classés selon l'échelle de 3 notes de vulnérabilité face à la sécheresse. Plus ils s'écartent du centre du diagramme, plus le risque est élevé. Ces valeurs sont indicatives et sujets à des discussions plus approfondies avec les exploitants et les propriétaires d'alpages.



Ci-après, les cartes du Jura et des Préalpes vaudoises situent les alpages pilotes et les alpages du comité SVEA. Leurs caractéristiques et leur vulnérabilité face à la sécheresse sont présentées sous la forme de portraits.



1. La Givrine – Gruyère d'alpage AOP

Commune : St-Cergue N° estivage : 5727.006

Surface: 97 ha

Charge usuelle : 124.4 PN Exploitant : Hugo Pradervand

Localité: 1271 Givrins

Propriétaire : Commune de Givrins

Situé de part et d'autre de la route de la Cure, la Givrine bénéficie d'herbages productifs et d'un relief favorable pour les vaches laitières. L'exploitation est conduite par Hugo Pradervand, aidé par ses parents et d'un employé, alors que la fabrication des 20'700 kg de Gruyère AOP et de quelques spécialités est assurée par Jean-Luc Humbert, notre président d'honneur. En 2013, la fromagerie et un nouveau magasin ont été aménagés pour l'accueil des nombreux touristes.

La production laitière est assurée par les 60 vaches de la Givrine, complétée par le lait trait sur l'alpage presque voisin des Coppettes et amodié par Cédric et Monique Pradervand. Le troupeau comprend également 30 veaux et 80 génisses de 1 à 2 ans, ce dernières pâturant les secteurs éloignés du chalet et souvent dominés par des pelouses sèches. La sécheresse de 2022 a obligé l'exploitant à monter une soixantaine de bottes de foin de 300 kg afin de ne pas redescendre le bétail en août. En 2023 par contre, une forte croissance de l'herbe au printemps a nécessité la fauche de 90 bottes de foin en espérant une repousse, le reste du fourrage étant de qualité insuffisante pour les vaches laitières. Cette fauche, réalisée à la motofaucheuse sur des terrains inégaux et caillouteux, a demandé un temps de travail important. La charge usuelle couverte à 108% est pour le moment jugée « adaptée ».

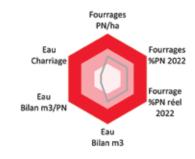
L'approvisionnement en eau est prioritairement assuré par le réseau d'eau potable de St-Cergue, ce qui est évidemment un gros avantage, notamment pour la fabrication. Les 2 citernes existantes permettent de stocker 140 m³ d'eau alors que deux sources mériteraient d'être améliorées. A l'avenir et au vu de



l'augmentation du nombre de sécheresses estivales, il est probable que le réseau d'eau de St-Cergue ne suffise plus à alimenter à la fois la population et les alpages actuellement raccordés. C'est la raison pour laquelle les ouvrages existants doivent non seulement être entretenus, mais une réflexion sur les possibilités de stocker plus d'eau pendant l'hiver doit être initiée.

Diagnostic sécheresse 2022

Le diagnostic de vulnérabilité de l'alpage de la Givrine indique un risque de pénurie de fourrage en année sèche et la nécessité de mieux valoriser la première pousse au printemps, ce qui paraît difficile, le troupeau étant monté en 2023 avec peu d'herbe et des températures plutôt basses.



2. Le Pré Dufour – vaches allaitantes et jeunes bovins

Commune : Arzier-Le Muids N° estivage : 5702.0272

Surface : 86.4 ha Charge usuelle : 21 PN Exploitant : Ruchat Mathieu Localité : Arzier-Le Muids

Propriétaire : Commune d'Arzier-Le Muids

A L'alpage est exploité par Mathieu Ruchat. Un contrôle journalier du bétail est effectué par le berger qui à la possibilité de loger sur place si besoin. Le chalet situé à 1'390 m comprend l'habitation et une étable pour les soins aux animaux.

Le troupeau débute la pâture au Muids dès le mois d'avril. A la mi-mai, il est estivé aux Orgères à 1'000 m durant 21 jours, puis à la Combe au Roc à 1'150 m durant 10 jours, et, enfin, au Pré du Four où il reste durant 92 jours. Les animaux descendent à la mi-septembre et finissent la saison de pâturage à fin novembre.

Le pâturage est occupé par 20 vaches allaitantes de la race Pinzgauer et 20 jeunes bovins de plus d'une année. La montée a lieu mi-juin et la descente mi-septembre. Les sols sont plutôt superficiels et le taux de boisement élevé. Des interventions forestières sur les arbres bostrychés ont récemment rendu la surface parcourue par le bétail plus accessible. Les animaux sont robustes et habitués à consommer la végétation des sousbois et l'herbe sur pied. Les zones productives ne couvrent qu'une faible part de l'alpage. En revanche, le nombre de PN par ha est très faible (0.24). Ainsi, la charge usuelle est généralement couverte à plus de 100% sans aucun apport de fourrages externes.

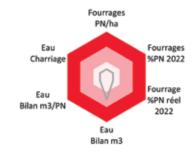
L'approvisionnement en eau se fait par le stockage des pluies de toiture dans une citerne de 100 m³ et par le captage de deux sources de débit modeste. Calculé avec les normes en vigueur, le bilan en eau est à l'équilibre entre les apports et les besoins. En 2022, 15 m³ d'eau ont toutefois été charriés. La capacité de stockage pourrait être augmentée et la



distribution des points d'abreuvage dans les parcs améliorée. La commune d'Arzier-Le Muids élabore acuellement un projet d'améliorations structurelles pour l'ensemble de ses alpages.

Diagnostic sécheresse 2022

Selon le diagnostic, le Pré Dufour n'est pas vulnérable face à la sécheresse. Une flore diversifiée, des animaux robustes et un faible rapport PN/ha sont des facteurs de résilience face au réchauffement climatique. L'approvisionnement en eau pourrait en revanche être amélioré.



3. Le Cerney – Chalet Neuf – Gruyère d'alpage AOP

Commune : Le Chenit N° estivage : 5872.0840 Surface : 98.86 ha

Charge usuelle : 105.8 PN Exploitant : Didier Meylan

Localité : Le Solliat

Propriétaire : Commune de Bursins

Au Cerney, Didier et Isabelle Meylan, ainsi que leurs enfants produisent près de 200'000 kg de lait transformé en Gruyère d'alpage AOP et en diverses autres spécialités. En plus des 100 vaches laitières RH, une douzaine de jeunes veaux sont estivés sur cet alpage et une quarantaine de bovins et quelques vaches taries y font un passage à la fin de la saison. Les 140 veaux et génisses restants du troupeau de la famille Meylan passent l'été sur les alpages du Couchant et de la Capitaine.

Le chalet du Cerney se situe à 1'282 m et est occupé par 4 adultes et deux enfants durant 138 jours et nuits. Les locaux comprennent une salle de traite de 8 postes, une fromagerie avec deux cuves de 1200 l, une cave à fromages, une porcherie avec environ 20 porcs et des box pour les soins aux animaux.

La charge usuelle est généralement couverte à 100%. En revanche, lors des dernières années sèches, des apports de fourrage externes ont été nécessaires. Le réchauffement climatique implique une montée de plus en plus précoce avec les vaches (actuellement vers le 15 mai) et une prolongation en automne avec les jeunes bovins. Les vaches descendent aux environs du 1er septembre et le reste du bétail à la mioctobre. Avec la sécheresses en 2022, bien qu'un secteur de forêt ait été pâturé durant trois semaines, le bétail est descendu plus tôt. À l'inverse, la saison 2023 a pris fin début novembre. La perspective de pâturer les surfaces du Chalet Neuf mises à banc depuis 50 ans est évoquée.

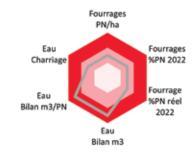
L'approvisionnement en eau se fait par récupération des pluies. L'alpage dispose de 6 citernes (au total 210 m³) et de 4 étangs



(au total 310 m³). Deux captages et un puits en mauvais état ne sont plus exploités. Des charriages d'eau sont de plus en plus souvent nécessaires et atteignent 200 m³ par année. Le bilan en eau calculé indique également un déficit important. Cette situation a conduit à un projet d'adduction d'eau potable et de ligne électrique dont la réalisation sera décidée en 2024. D'autres travaux d'assainissement des ouvrages de l'alpage sont également prévus.

Diagnostic sécheresse 2022

Le diagnostic de vulnérabilité de l'alpage du Cerney-Chalet Neuf indique un risque élevé de pénurie d'eau en année sèche. La charge usuelle est satisfaisante, pour autant qu'une bonne valorisation de l'herbe en début et en fin de saison soit possible. Selon l'exploitant, la forêt est en danger et des îlots de feuillus seraient à créer.



4. Le Pré d'Aubonne – vaches allaitantes et jeunes bovins

Commune : Gimel N° estivage : 5428.0181

Surface: 86 ha

Charge usuelle : 62.9 PN (114.2 avec P Rolle) Exploitant : Société d'alpages d'Aubonne

et environs Localité : Montherod

Propriétaire: Commune d'Aubonne

Les alpages du Pré d'Aubonne et du Pré de Rolle, propriétés de la Commune d'Aubonne, sont exploités par le Syndicat d'alpage d'Aubonne et environs avec deux troupeaux et deux bergers. Le chalet du Pré d'Aubonne, situé à 1'390 m, comprend le logement et une étable pour les soins aux animaux. La surface du pâturage du Pré d'aubonne comprend celle du Chalet Neuf.

Le troupeau est constitué de 30 vaches allaitantes Angus et Simmental et leurs veaux, ainsi que d'une trentaine de jeunes bovins de plus d'un an. Les animaux appartiennent à trois propriétaires. La montée a lieu à partir du 20 mai et la descente dès la fin septembre. La durée d'estivage varie de 120 à 140 jours selon les conditions de l'année. La durée d'occupation et le temps de repos des 8 parcs sont décidés selon leur rendement. Les plus productifs sont parcourus jusqu'à 5 fois durant la saison. Une surface de pâturage sec, sous convention, n'est pâturée qu'à partir de juillet et une deuxième fois en fin d'été.

La profondeur des sols très variable explique la diversité de la flore et de la qualité du fourrage. Plus de la moitié de la surface est occupée par la végétation des pelouses. Un tiers de l'alpage est très boisé. Le nombre de PN par ha est modéré (0.73). Ainsi, la charge usuelle est généralement couverte à 100% sans aucun apport de fourrages externes. En 2022, en raison de la sécheresse, la descente a démarré à la mi-août déjà et un secteur de forêt a été pâturé durant 5 jours.

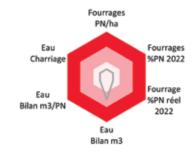
L'approvisionnement en eau se fait par le stockage des pluies de toiture dans quatre



citernes d'un total de 284 m³ et par le captage d'une source raccordée à une citerne de 25 m³ pour approvisionner le chalet en eau potable. Calculé avec les normes en vigueur, le bilan en eau est à l'équilibre entre les apports et les besoins. Depuis 2022, le débit de la source a fortement diminué en été. Des charriages ont permis de combler les manques. En 2023, 64 m³ d'eau supplémentaire ont été requis.

Diagnostic sécheresse 2022

Selon le diagnostic, le Pré d'Aubonne est peu vulnérable face à la sécheresse. En revanche, le réchauffement climatique a réduit le débit des sources et pourrait rendre l'approvisionnement en eau problématique. Exposé au sud, l'alpage pourrait être occupé plus tôt en début et plus tard en fin de saison. Le système de pâture est analysé de très près par les exploitants et le berger.



5. Le Chalet de Yens – vaches allaitantes et jeunes bovins

Commune : Montricher N° estivage : 5492.015 Surface : 75.07 ha

Charge usuelle : 51.48 PN Exploitant : Syndicat d'alpage

du Mont Tendre

Localité: Montricher

Propriétaire : Syndicat d'alpage

du Mont Tendre

Les alpages du Chalet de Yens et du Chalet Neuf-Mont-Tendre se situent sur la commune de Montricher. Ils sont tous deux exploités par le Syndicat d'alpage du Mont-Tendre et sont pâturés par un seul troupeau de plus de 250 génisses et vaches allaitantes. Le Syndicat est propriétaire de l'alpage du Chalet de Yens et la commune possède l'alpage du Mont-Tendre.

Le Chalet de Yens, situé à 1'590 m, n'est pas habité et l'étable sert au soins donnés au bétail. Le gardiennage se fait par le berger du Mont-Tendre. Le troupeau comprend les animaux de 8 propriétaires. Les vaches allaitantes sont de diverses races et les génisses sont en majorité tachetées.

Près des deux tiers de la surface du pâturage sont des prairies sèches sous convention. Situé sur l'épaule du Mont Tendre, l'alpage est exposé au sud et au nord. Compte tenu de l'altitude élevée et des sols très superficiels, sa production fourragère est très faible. En année sèche, la charge usuelle est difficile à atteindre. Pour éviter des transports de fourrage depuis la plaine, une décharge précoce a été nécessaire dès le 12 août en 2022 et la charge usuelle a été réduite de plus de moitié. La montée a généralement lieu fin mai et la descente aux environs du 20 septembre. La surface pâturable est subdivisée en 2 parcs, sur un total de 6 parcs avec l'alpage du Mont Tendre-Chalet Neuf. Deux à trois rotations sont pratiquées par saison.

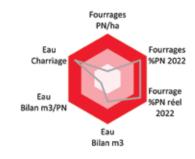
Au Chalet de Yens, quatre citernes d'un volume total de 129 m³ récupèrent les eaux



de toiture du chalet et de deux couverts. Une source captée a été refaite en 2023 et devrait à nouveau donner durant toute la saison en année normale. Construit en 2022, un étang de 250 m³ assure l'autonomie en eau de l'alpage. En revanche, des charriages sont nécessaires lors des années sèches pour alimenter l'alpage et la buvette du Mont Tendre.

Diagnostic sécheresse 2022

Malgré une charge modéré par hectare, le Chalet de Yens est vulnérable à la sécheresse, en raison de la faible production herbagère. La construction récente d'un étang de grand volume a permet d'assurer un approvisionnement en eau suffisant en 2023. Lors d'une sécheresse et compte tenu des besoins liés à la buvette du Mont tendre, le risque d'une pénurie d'eau demeure cependant



6. Le Bucley et le Pré d'Etoy – Gruyère d'alpage AOP

Commune : L'Abbaye N° estivage : 5871.0221 Surface : 83.2 ha

Charge usuelle : 45.6 PN Exploitant : Rochat Cédric

Localité: Le Solliat

Propriétaire : Commune de l'Abbaye

Depuis 2022, Le train formé du Bucley et du Pré d'Etoy est exploité par Cédric Rochat domicilié au Solliat. Durant quatre mois, le troupeau des vaches laitières RH de l'exploitant y est estivé. Une traite mobile est déplacée lors des changements de site. Le lait, environ 140'000 kg, est transformé en Gruyère d'alpage AOP au chalet du Bucley. La bergère et le fromager logent sur place durant cinq mois. Situé à 1'433 m, le bâtiment comprend l'habitation, une étable pour les soins aux animaux, une fromagerie avec deux cuves de 1'000 l, une cave à fromages et une porcherie. La Commune de l'Abbaye, propriétaire, planifie actuellement une extension du réseau d'eau dans le secteur.

Les pâturages sont attribués aux 60 à 80 vaches selon la rotation suivante : 8 parcs et 3 passages au Bucley; 6 parcs et 2 passages au Pré d'Etoy. La montée à lieu fin mai et la descente mi-septembre. Les sols sont plutôt superficiels et le taux de boisement élevé, malgré un dépérissement accéléré des épicéas. La forte présence des pelouses maigres indique une modeste production herbagère. La charge est faible en regard de la surface (0.6 PN/ha). La conduite du pâturage n'en est pas pour autant extensive. Pour faire se rencontrer les vaches et l'herbe au bon moment, les changements de parc sont fréquents. Ainsi, la charge usuelle était couverte à 100% en 2022 sans apports de fourrages externes. Les vaches ont consommé la végétation des sous-bois et l'herbe sur pied. La diversité des milieux naturels de l'alpage est un atout reconnu par l'exploitant. Ses objectifs d'élevage avec des animaux robustes et une production modérée complètent cette vision.

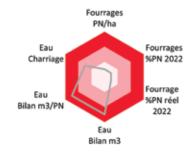
L'approvisionnement en eau au Bucley se fait par stockage des pluies dans trois citernes



(2 au chalet et 1 sous couvert) d'un total de 120 m³ et un étang de 250 m³. Calculé avec les normes en vigueur, le bilan en eau est déficitaire de près de 340 m³. En 2022, 80 m³ d'eau ont été charriés. La capacité de stockage pourrait être augmentée. Aujourd'hui, l'économie et le recyclage de l'eau sont pratiqués

Diagnostic sécheresse 2022

En terme d'approvisionnement en eau, l'alpage du Bucley est vulnérable face à la sécheresse. La flore diversifiée des pâturages, des animaux robustes et le faible rapport PN/ha sont des facteurs de robustesse face au réchauffement climatique.



7. Le Grand Bel Coster – jeunes bovins

Commune: Lignerolle N° estivage: 5755.0120

Surface : 72.9 ha Charge usuelle : 82 PN

Exploitant : Coopérative d'alpage

du Bel Coster

Localité : Valeyres-sous-Rances Propriétaire : Canton de Vaud

Les pâturages boisés du Grand et du Petit Bel Coster, ainsi que de Montagne Devant situés sur les territoires communaux de Ballaigues, Lignerolle et l'Abergement appartiennent à l'Etat de Vaud. Ils forment un train d'alpages amodié par la Coopérative d'alpage du Bel Coster. Ils sont pâturés par trois troupeaux distincts, gardiennés par le berger qui loge à Montagne Devant. Chaque alpage est équipé d'une loge ouverte vers laquelle converge tous les parcs. Le bétail y accède en tout temps et bénéficie d'une litière profonde d'environ 500 m². Le fumier est restitué au pâturage en fin de saison.

Un plan de gestion intégrée a été réalisé en 2023 dans le cadre du Plan d'action Biodiversité cantonal. Ce document dresse un inventaire détaillé de la végétation et des infrastructures. Les trois alpages orientés au sud bénéficient d'un bon ensoleillement. La profondeur des sols et le taux de boisement variables offrent de bonnes conditions pour une flore et une faune diversifiées.

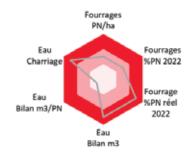
Le potentiel fourrager des herbages au Grand Bel Coster permet l'estivage de 145 génisses de plus d'une année pendant environ 112 jours. Aucun apport de fourrage externe n'est en principe nécessaire. En 2022, en raison de la sécheresse, du foin a été monté de la plaine et la descente des animaux a débuté dès la mi-août. La montée a lieu généralement vers le 10 juin et la descente à la fin septembre. Le pâturage est subdivisé en 4 parcs. La rotation est rapide avec 5 à 7 passages par parc durant la saison. L'excès d'herbe produite au printemps 2023 pourrait dorénavant conduire à un démarrage plus précoce de la période d'estivage.



L'approvisionnement en eau des trois alpages se fait par stockage des pluies à l'aide d'une multitude de citernes couvertes. Au Grand Bel Coster, on en dénombre 6 pour un total de 300 m³. Calculé avec les normes en vigueur, le bilan en eau est déficitaire de près de 60 m³. En 2022, 170 m³ d'eau ont été charriés et 30 m³ en 2023. Cette situation nouvelle suscite des réflexions sur une possible augmentation des capacités de stockage.

Diagnostic sécheresse 2022

L'alpage du Grand Bel Coster est vulnérable face à la sécheresse. En 2022, des apports de fourrages externes ont été nécessaire. De plus, la conduite de la rotation du pâturage est très exigeante. Enfin, l'approvisionnement en eau est limite et pourrait nécessiter des améliorations structurelles.



8. Les Crébillons – jeunes bovins

Commune : Baulmes N° estivage : 5745.0150 Surface : 30.13 ha

Charge usuelle : 77.2 PN avec les Caz Exploitant : Fédération vaudoise

des syndicats d'élevage bovin

Localité: Moudon

Propriétaire : Canton de Vaud

Exploités par la Fédération vaudoise des syndicats d'élevage bovin, les pâturages des Crébillons et des Kaz situés sur le territoire communal de Baulmes appartiennent à l'Etat de Vaud. Ils sont pâturés par les animaux de 11 propriétaires. Le berger et son épouse occupent le chalet des Crébillons durant environ 7 mois et prodiguent les soins au bétail et aux herbages.

Un état des lieux de l'alpage a été mandaté en 2008 par le Canton, afin de planifier les améliorations structurelles. Cette même année, les deux sources qui alimentent les Crébillons tarissaient. Des travaux furent effectués dans l'urgence. Aujourd'hui, les capatages ne fournissent plus d'eau en été et des charriages sont nécessaires. L'alpage orienté au sud bénéficie d'un bon ensoleillement, mais il est très exposé à la sécheresse. Le pâturage faiblement boisé comprend une combe grasse et des talus maigres. Près de la moitié de la surface présente des sols superficiels.

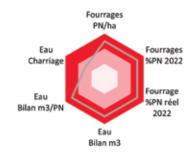
En moyenne, 110 génisses et autres bovins de plus d'une année sont estivés pendant 130 jours. Aucun apport de fourrage externe n'est effectué. En 2022, en raison de la sécheresse, la descente des animaux a débuté dès la mi-août. La montée a lieu généralement fin mai et la descente début octobre. Le pâturage est subdivisé en 4 parcs. La rotation est lente avec 2 à 3 passages par parc durant la saison. Une subdivision des parcs et des temps d'occupation plus courts sont envisagés. L'excès d'herbe produite au printemps 2023 pourrait aussi conduire à monter plus tôt à l'alpage.



L'approvisionnement en eau des Crébillons se fait par l'apport de deux sources et par le stockage des pluies des toits du chalet et d'un couvert. Les 6 citernes permettent de stocker environ 190 m³. En année sèche, 50 à 170 m³ d'eau sont charriés, confirmant un déficit de plus de 100 m³ calculé par le bilan en eau de l'alpage.

Diagnostic sécheresse 2022

L'alpage des Crébillons est très vulnérable face à la sécheresse. Le manque d'herbe et d'eau sont des facteurs déclencheurs pour adapter la gestion du pâturage et entreprendre des améliorations structurelles.



9. La Grandsonnaz-Dessous – Gruyère d'alpage AOP

Commune: Fiez

N° estivage: 5556.0090 Surface (ha): 147 sur 217 ha Charge usuelle: 2/3 de 206.6 PN Exploitants: Cédric et Marlyse Mayor

Localité: Provence

Propriétaire : Commune de Grandson

Depuis 2020, trois générations de la famile de Marlyse et Cédric Mayor cohabitent et collaborent à l'alpage durant les quatre mois d'été. Près de 220'00 kg de lait sont transformés en Gruyère d'alpage AOP au chalet de la Gransdonnaz-Dessous. Situé à 1'336 m, il est constitué de l'habitation, d'une salle de traite à 10 postes, d'une fromagerie avec deux cuves de 1'200 l, d'une cave à fromages, de box pour les soins aux animaux et d'une porcherie de 60 places. Le pâturage est subdivisé en 14 parcs pour les 125 vaches laitières RH (parcs de jour et parcs de nuit) et 3 parcs pour les génisses de moins d'un an. Les autres bovins de l'élevage familial sont estivés à la Grandsonnaz-Dessus.

La montée a lieu vers le 25 mai et la descente aux environs du 19 septembre. La charge usuelle est généralement couverte à 100%. Elle pourrait être augmentée selon les exploitants. Le dépérissement des épiceas provoque une extension des surfaces herbagères.

La gestion des bonnes pâtures dans les combes soulève des réflexions. Pour mieux maîtriser le pic d'herbe au printemps, il est envisagé désormais de faire suivre le jeune bétail dans les parcs des vaches laitières.

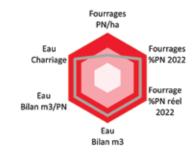
L'approvisionnement en eau se fait par le stockage des pluies dans quatre citernes d'un total d'environ 700 m³ et un étang de 300 m³. Deux sources sont captées. Le réseau d'eau potable du Chasseron alimente le chalet de la Grandsonnaz-Dessus exploité comme buvette par la famille Oberson de Bullet. Le réseau couvre également en partie les besoins de l'exploitation d'estivage. Les capacités de

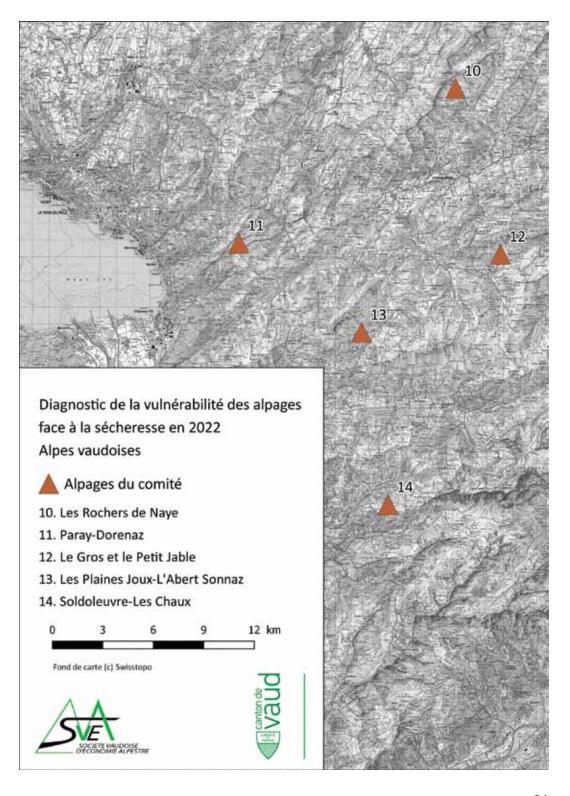


stockage sont insuffisantes en année sèche. En 2022, près de 200 m³ ont été charriés et 300 m³ ont été prélevés sur le réseau.

Diagnostic sécheresse 2022

Le diagnostic indique que l'alpage de la Grandsonne-Dessous est vulnérable face à la sécheresse. Les transports d'eau et de fourrages effectués en 2022 réalisés également par d'autres alpages voisins réactivent une réflexion régionale sur les améliorations structurelles. Dans l'immédiat, pour faire face aux pénuries, la famille Mayor optimise la gestion des pâtures et de l'eau consommée au chalet.





10. Paray-Dorenaz et train d'alpages – Etivaz AOP

Commune : Château-d'Oex N° estivage : 5841.0430 Surface : 105 sur 147 ha

Charge usuelle : 84 sur 141 PN Exploitants : Ludi Sonia et Toni

Localité : Château-d'Oex

Propriétaire : Ludi Sonia et Toni

Toni et Sonia Ludi, leurs enfants et les employés transforment près de 92'000 kg de lait en fromage Etivaz AOP dans leur chalet de Paray-Dorenaz et 70'000 kg sur les alpages des Ciernes (commune de Rossinière), de l'Eterpaz et du Béviaux d'Enhaut (commune de Château d'Oex). 63 vaches laitières et 28 jeunes bovins SF sont estivés sur ce train d'alpages auquel s'ajoutent le Pâquier Burnier et Crinson.

Le chalet de Paray-Dorenaz, situé à 1'684 m, est occupé par 7.5 personnes durant 81 jours et nuits. Les locaux comprennent le logement, une étable à l'attache équipée de la traite directe à 7 postes, une fromagerie avec creux et chauderon de 1'300 l, une cave à fromages, une porcherie pour les 30 porcs et des box pour les soins aux animaux.

La charge usuelle est généralement couverte à plus de 100%, mais jugée adaptée par Toni et son fils Vincent. Aucun apport de fourrage externe n'a jamais été nécessaire, à l'exception d'une réserve de foin en cas de neige. La montée en Paray a lieu vers le 20 juin et la descente aux environs du 9 septembre. Les pâturages comprennent des couloirs à avalanche, des zones très boisées et des secteurs très riches en biodiversité (PPS). La surface pâturable est subdivisée en 8 parcs. Les vaches laitières tournent sur les trois parcs attenants au chalet principal.

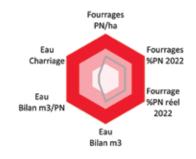
L'approvisionnement en eau se fait à l'aide de trois captages de sources. Le chalet principal bénéficie d'une bonne source. L'eau de toiture du chalet du Crinson est stockée dans une citerne de 11 m³. De manière générale, les ressources en eau de l'alpage sont suffisantes. En revanche, bien qu'aucun charriage d'eau



n'ait jamais été nécessaire. elles sont jugées à la limite pour l'année 2022.

Diagnostic sécheresse 2022

Le train d'alpages est faiblement vulnérable à la sécheresse. Avec les changements climatiques, une baisse du débit des sources est à considérer. Situé en haute montagne, l'alpage de Paray Dorenaz est exposé à des conditions extrêmes pour la production laitière. La famille Ludi ne manque cependant pas de motivation et de courage pour y séjourner à l'abri des vagues de chaleur.



11. Les Rochers de Naye – vaches allaitantes

Commune : Veytaux N° estivage : 5891.0022 Surface : 72.21 ha

Charge usuelle: 79.5 avec Sonchaux Exploitant: Cosandey Edouard

Localité: Chessel

Propriétaire : Commune de Veytaux

Le train des alpages des Rochers de Naye et de Sonchaux est amodié par Edouard Cosandey avec son propre troupeau de vaches allaitantes, de race Angus et croisée. Le chalet de Nave d'en Haut, situé à 1'836 m. est occupé par le berger durant 80 jours et nuits. Une deuxième étable voisine est utilisée pour les soins au bétail. En raison de l'altitude élevée, le pâturage n'est pas boisé dans sa partie supérieure et clairsemé d'épicéas dans le secteur de Nave d'en Bas. où se trouve un troisième chalet équipé d'une étable. Le climat, le sol et le relief alpins limitent la durée de l'estivage. Mais elle pourrait augmenter avec le démarrage de plus en plus précoce de la végétation et une fin de saison plus chaude. Il faut aussi préciser que l'alpage des Rochers de Nave n'est accessible qu'à pied ou par train.

La charge usuelle est toujours couverte à plus de 100%. Un plan d'exploitation est prévu en 2024, afin de réévaluer le potentiel fourrager de l'alpage et l'organisation de la pâture. Aucun apport de fourrage externe n'a jamais été nécessaire, à l'exception d'une réserve de foin en cas de neige. La montée a lieu vers le 1er juillet et la descente aux environs du 20 septembre. La surface pâturable est subdivisée en 3-4 parcs utilisés en 2-3 rotations.

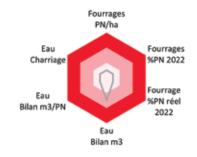
L'approvisionnement en eau se fait à l'aide de trois captages de sources. Une seule citerne permet de stocker une réserve. De manière générale, les ressources en eau de l'alpage sont jugées suffisantes. Actuellement pratiqués pour les besoins du restaurant des



Rochers de Naye, des transports d'eau par le train sont possibles.

Diagnostic sécheresse 2022

L'alpage des Rochers de Naye est faiblement vulnérable à la sécheresse. Avec le réchauffement climatique, une baisse du débit des sources est à considérer. En revanche, son impact sur la production du pâturage est plutôt positif avec un rallongement possible de la durée de végétation.



12. Le Gros et le Petit Jable et train – Etivaz AOP

Commune: Château-d'Oex

N° estivage : 5841.1222 et 5841.1170

Surface : 122.05 ha Charge usuelle : 74.3 PN Exploitant : Henchoz Nicolas Localité : 1660 L'Etivaz

Localité : 1660 L'Etivaz Propriétaire : Pro Natura

La communauté d'élevage Henchoz-Mottier exploite 9 alpages regroupés en deux trains de 4 échelons et deux alpages indépendants. Le diagnostic réalisé en 2023 avec notre président amodiataire Pierre-François Mottier a pris en compte un seul train d'alpages situé principalement dans la vallée de la Torneresse et comprenant deux à premiers à 1'200 - 1'300 m (Manried, et Pâquier Boyay) pâturés par 41 vaches laitières pendant un mois au printemps et un mois en automne. Entre deux, les génisses passent pour manger les refus ou si possible les parcelles les plus faciles sont fauchées. Le lait est d'abord coulé aux Moulins, puis il est fabriqué aux Vuittes. À la mi-juin, le troupeau, qui a été agrandi à 51 vaches, monte au Petit Jable et au Gros Jable à 1'800 m pendant 90 jours, ce dernier étant le lieu de fabrication. Nicolas Henchoz, sa famille et un employé produisent 7'200 kg d'Etivaz AOP pendant la saison. Un troupeau de 66 génisses passe derrière les vaches ou pâture les secteurs les plus éloignés. Laisser les vaches « venir » pour la traite ne les empêche pas de pâturer de vastes territoires.

Deux alpages indépendants complètent l'exploitation, soit Le Belluard au-dessus de Manried avec 16 génisses pendant 110 jours et L'Arsaz, sur la commune d'Ormont-Dessous avec 9 vaches allaitantes et 10 génisses. Un employé contribue à la surveillance du bétail et aux soins aux pâturages.

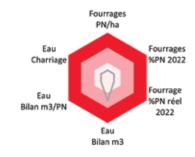
La charge usuelle est adaptée pour la grande majorité des échelons, sauf au Manried où elle mériterait d'être revue. Sur des secteur en forte pente ou éloignés des chalets, la présence des génisses s'avère très utile pour maintenir la qualité des herbages de nature parfois très hétérogène. Même en 2022, il n' y a pas eu apports de foins de l'extérieur. Notons que cette région des Préalpes souffre moins de la sécheresse que du côté de Rossinière par exemple.



L'approvisionnement en eau des alpages est assuré par des sources. Seul le Manried est raccordé au réseau d'eau potable. D'après le fromager, le débit des sources au Petit et au Gros Jable a été limite en 2022. Il songe à améliorer la situation en créant une réserve. D'une manière générale il apparaît que la réfection de plusieurs captages sera nécessaire dans un avenir proche

Diagnostic sécheresse 2022

Globalement, ce train d'alpages qui n'a pas encore connu de manque de fourrage et d'eau à ce jour est peu vulnérable. Toutefois, lors de la sécheresse de 2022, les sources du Gros et Petit Jable ont montré leurs limites. Ce signal devrait être pris en compte assez rapidement, surtout lorsqu'il s'agit d'alpages avec vaches laitières et fabrication, gros consommateurs d'eau.



13. Les Plaines Joux, L'Abert-Sonnaz et le Gros Sonnaz – vaches allaitantes La Gite Chaudet et le Dradet – jeunes bovins

Commune : Baulmes N° estivage : 5745.0150 Surface : 30.13 ha

Charge usuelle : 77.2 PN avec les Caz Exploitant : Fédération vaudoise des

syndicats d'élevage bovin

Localité: Moudon

Propriétaire : Canton de Vaud

Eric Ginier gère six alpages, dont un en propriété, au-dessus de la Comballaz au pied du Mont d'Or. Ces alpages constituent deux entités. La première de 43.7 ha regroupe Les Plaines Joux, L'Abert-Sonnaz et le Gros Sonnaz attribués aux 25 vaches allaitantes de l'exploitant et leurs veaux. La rotation de la pâture est réalisée sur 5 parcs. La deuxième entité de 21.6 ha comprend La Gîte, Le Dradey et Chaudet divisés en deux parcs pour 30 génisses de 1 à 2 ans en pension. L'amodiataire est aidé de son père pour la surveillance du bétail, mais assure seul l'entretien des pâturages dans des conditions de relief et de sols parfois difficiles. Le train d'alpages ne posséde aucun chalet, ceux-ci avant été transformés en résidences secondaires. Il ne reste qu'une loge à Sonnaz pour les soins au bétail. La saison se déroule du 15 mai à fin septembre selon les années, soit une durée moyenne de 123 jours.

Si la charge usuelle est adaptée pour le secteur des génisses, malgré une durée de pâture raccourcie en 2022, elle pourrait être augmentée sur les pâturages des vaches allaitantes, afin de mieux pâturer certains parcs. Une première rotation un peu plus rapide devrait conduire à une diminution des refus au printemps. Aux Plaines Joux, l'embroussaillement des pâturages secs demande beaucoup de travail, mais celui-ci diminue depuis que les vaches allaitantes exercent une pression de pâture suffisante.

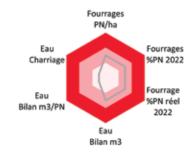
L'approvisionnement en eau de tous les alpages dépend des nombreuses sources présentes dans la région. Nous en avons recensé quatre entre La Gîte, Le Dradey et Chaudet, l'une d'elles alimentant une petite citerne. Les captages de Chaudet mériteraient d'être améliorés et une réserve supplémentaire serait souhaitable. Entre Les Plaines Joux et Sonnaz, deux sources et une citerne assurent un approvisionnement



suffisant à ce jour, ce qui n'est pas le cas au Gros Sonnaz où il a fallu charrier de l'eau en 2022. Là aussi des réfections de captages seraient nécessaires.

Diagnostic sécheresse 2022

Le diagnostic de vulnérabilité met en évidence un risque de pénurie de fourrage en année sèche conduisant à une réduction de la durée de pâture pour les génisses, une décharge partielle et un faible apport de fourrage pour les vaches allaitantes. En 2023, les stocks sur pied du printemps ont été en grande partie consommés. La baisse du débit des sources et le faible volume de stockage disponible rendent ce train d'alpage vulnérable en cas de sécheresse. Malgré des conditions d'exploitation pas toujours faciles, Eric Ginier parvient à maintenir le cap



14. Sodoleuvre-les Chaux – fromage d'alpage

Commune : Gryon N° estivage : 5405.015 Surface : 126.84 ha Charge usuelle : 90.6 PN Exploitant : Delessert Michaël Localité : Mollie-Margot

Propriétaire: Commune de Gryon

Durant près de 5 mois, Michaël et Annie Delessert, leurs deux jeunes garçons et trois collaborateurs-trices résident au chalet des Chaux attenant au restaurant de la station de ski. 90'000 kg de lait v sont transformés en produits fermiers, dont le fromage « Les Chaux » à pâte dure affiné et commercialisé par la famille. Situé à 1'755 m, le bâtiment comprend l'habitation, une étable à l'attache équipée de la traite directe à 6 postes, une fromagerie avec une cuve de 1'400 l, un espace pour la vente directe, une cave à fromages et des box pour les soins aux animaux. Le pâturage est subdivisé en 16 parcs dont une moitié pour les 50 vaches laitières SF et l'autre pour les 80 têtes de jeune bétail. À l'exception de quelques génisses en pension, les animaux appartiennent à l'exploitant.

La montée a lieu vers le 25 mai et la descente aux environs du 1^{er} octobre. La charge usuelle, généralement couverte à 100%, est bien adaptée. L'impact du réchauffement climatique sur les pâturages est actuellement plutôt positif.

Les marais et les secteurs de rassemblement du bétail s'assèchent et deviennent plus accessibles. L'allongement de la durée d'estivage est également perçu favorablement par l'exploitant. En revanche, le réchauffement est problématique pour l'affinage en cave. De plus, l'ensoleillement excessif provoque des conjonctivites chez les animaux. Lors des canicules, ils sont gardés en journée à l'étable. Enfin, le contrôle des adventices et des vernes dans les parcs occasionne toujours une charge importante en travail.

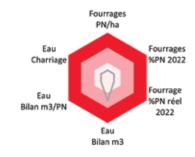
L'approvisionnement en eau est assuré par le réseau de la Commune de Gryon. Plusieurs



réservoirs et un bassin de rétention de 37'000 m³ se situent dans le périmètre de l'alpage et permettent une bonne distribution d'eau dans les parcs. Ces infrastructures servent aux besoins du domaine skiable et de la défense incendie.

Diagnostic sécheresse 2022

L'alpage de Sodoleuvre-les Chaux est faiblement vulnérable face à la sécheresse. D'une part les conditions naturelles sont favorables à la production fourragère. D'autre part, les infrastructures mises en place pour l'enneigement préservent l'alpage d'une pénurie d'eau. Pour autant, l'entreprise de la famille Delessert ne néglige pas sa peine pour maintenir la bonne viabilité de l'alpage.



Le Chalet Filip

Restaurant et Fromagerie de démonstration à Château-d'Oex







1145 Bière 079 471 32 72





A Romainmôtier, Les 18-19-20 Octobre 2024





Pour tous travaux forestiers
Travaux avec pelle araignée
Travaux de génie biologique
Epareuse et scie
Commerce de bois

Conclusion

Le projet soutenu par la DGAV donne une appréciation de la vulnérabilité des alpages face à la sécheresse de 2022. Les données ont été récoltées auprès des amodiataires et des bergers du réseau pilote vaudois (voir ci-après) et des membres du comité SVEA. Le diagnostic des 14 alpages donne des résultats contrastés qui permettent les conclusions suivantes.

Comme attendu, les manques de fourrage et d'eau sont plus prononcés dans le Jura que dans les Alpes. Les situations les plus alarmantes sont déjà connues des propriétaires et des amodiataires en recherche d'améliorations. La sécheresse et la canicule de 2022 ont réduit la production des pâturages et amplifié les besoins en eau du bétail. Les alpages extensifs avec un faible rapport PN/ha sont les plus autonomes en fourrages. Cependant, l'arrêt de croissance de l'herbe en été exige partout des adaptations de charge. Cette situation soulève la question de la pertinence des charges usuelles. La prise en compte des

apports de fourrages de la plaine précise les orientations que doit prendre la gestion du pâturage. La réduction du débit des sources et des précipitations durant la période d'estivage explique que le bilan en eau résulte rarement sur des excédents. Ce calcul est utile pour évaluer les besoins en amélioration structurelles.

Ce projet réalisé à partir d'un nombre restreint d'alpages donne une première image de la zone d'estivage vaudoise dans le contexte du réchauffement climatique. Le diagnostic 2022 fournit un classement indicatif du degré de vulnérabilité de l'approvisionnement en fourrages et en eau. Cet outil permet de quantifier les manques et de déclencher des mesures d'adaptation. Il peut également servir à planifier les besoins en accompagnement des amodiataires et des propriétaires d'alpages vis-à-vis du Canton et de la Confédération.

Fric Mosimann



melior



melior LONGLIFE®



- Le concept melior LONGLIFE® pour une production laitière rentable et durable
- Des aliments combifloc® et une gamme de minéraux PhysiO® reconnus
- Le programme **SWISSJunior** pour un élevage professionnel

Meliofeed SA

3360 Herzogenbuchsee / 1510 Moudon Tél. 058 434 15 15

melior.ch f 🔽 🔟 🛅

mieux nourris avec melior

CONSTRUCTION ET RENOVATION BASSINS DE RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE POUR LES ALPAGES



CRÉATION & AMÉNAGEMENT DE JARDINS 021 887 61 71

www.regard-sur-lexterieur.ch

Parce que votre région est aussi la nôtre



